

Ce concours est organisé par Le MEDEF Languedoc-Roussillon, L'Association Contact, la Maison des Ecoles Doctorales de Montpellier et la DIRECCTE Languedoc-Roussillon. Si votre affiche est sélectionnée, votre profil sera affiché sur des panneaux publicitaires dans la ville de Montpellier sous le format 120*176. Vous serez également convié à la cérémonie de remise de prix qui se tiendra à Montpellier le 24 mai 2011 dans le cadre de la rencontre Entreprises et Docteurs. Tous les projets envoyés dans les délais seront évalués par le jury qui sélectionnera les 2 meilleures affiches.

REGLEMENT DU CONCOURS

1ère édition mai 2011
dans le cadre de la 6^{ème} rencontre Entreprises et Docteurs.

Article 1 : Organisateur du concours :

Organisateur du concours : Le MEDEF Languedoc Roussillon,
dont le siège social est situé à Lattes,

Article 2 : Objectifs du concours.

Mieux faire connaître les jeunes chercheurs par la réalisation de projets concrets et attrayants, suscitant leur créativité et leur enthousiasme pour leur permettre de se faire connaître par un large public, développer une culture réseau auprès du plus grand nombre d'entre eux, en mettant en avant leurs compétences techniques et transversales acquises au sein des établissements d'enseignement supérieurs de la région Languedoc Roussillon

Article 3 : Objet du concours

Sélectionner et récompenser les meilleures affiches proposées par les doctorants et docteurs des établissements d'enseignement supérieurs de la région Languedoc Roussillon réalisées dans le cadre du concours « Mise en image de votre profil » conformément au dispositif et aux modalités du concours énoncés dans le présent règlement à l'article 6 (Modalités du concours).

Article 4 : Dispositif du concours et calendrier du concours.

Le concours se déroule de

Début mars : Annonce de l'ouverture du concours dans les établissements d'enseignement supérieurs de la région Languedoc Roussillon par voie d'affiches et de courriers adressés aux écoles doctorales.

Fin avril : Date limite d'envoi des candidatures.

Début mai : Sélection des dossiers. Le jury est souverain, il fixe seul les conditions d'instruction des dossiers. Ses décisions sont sans appel.

Entre le 10 mai et le 24 mai : Annonce des résultats. Les candidats seront informés des décisions les concernant par courrier. La liste des lauréats sera diffusée sur les sites internet de MEDEF, de l'association Contact et de la MED et fera l'objet de communiqués auprès de la presse locale.

Le 24 mai 2011 : Organisation d'un forum « Rencontres Entreprises & Docteurs » au sein de l'université Montpellier 2. Les meilleurs projets seront récompensés par une campagne publicitaire d'affichage dans la ville de Montpellier.

25 mai 2011 : A l'issue du Forum les deux affiches sélectionnées seront affichées

Article 5 : Public concerné et domaine géographique du concours.

Le Concours « Mise en image de votre profil » s'adresse aux doctorants et Docteurs de l'académie de Montpellier

Article 6 : Modalités du concours.

- Les projets s'inscrivent dans le cadre de l'accompagnement à la poursuite de carrière des Docteurs
- Ils concernent tous les doctorants et docteurs de la région Languedoc Roussillon quelque soit leur discipline.
- Les affiches sont réalisées par les doctorants et Docteurs. Ils devront faire apparaître les compétences transversales et techniques ainsi qu'un **titre /slogan**.
- Le formulaire de dépôt de l'affiche sera disponible à partir du 10 mars sur le site internet de la rencontre Entreprises/docteurs <http://www.rencontre-docteurs-entreprises.com> . La date limite de dépôt du fichier pdf de l'affiche sur le site web étant fixée le 29 avril 2011, 17h00.
- Les candidats s'engagent à fournir aux organisateurs du concours, avant le 29 avril, un CV classique sur une page qui sera intégré dans le « compétences Book » édité à l'occasion de la rencontre.
- Les candidats s'engagent à fournir aux organisateurs du concours, avant le 29 avril 2011, 17h00 l'affiche support papier qui devra être déposée au bureau de l'association Contact.
Dimension de l'affiche : Format A1 soit 594mm * 841 mm.
- Les candidats s'engagent à être présent à la rencontre Docteurs Entreprises, le 24 mai 2011 de 14h00 à 20h00.

Article 7 : Ventilation des droits.

Les affiches reçues dans le cadre du présent concours demeurent la propriété de leur auteur. Aussi, celles qui n'auront pas été sélectionnées seront à leur disposition, au bureau de l'association Contact pendant une durée de 30 jours avant destruction.

Toutefois, dans le cadre du présent concours, les candidats permettent aux organisateurs de publier toute information et communication concernant leurs projets et réalisations nécessaires à la réussite du concours, notamment pour la promotion des établissements d'enseignement supérieur engagés et de leurs partenaires. En outre, ils acceptent, en signant le présent règlement, de céder les droits sur leur image ainsi que les droits de reproduction et de représentation aux organisateurs dans le cadre de la campagne publicitaire d'affichage visuelle dans la ville de Montpellier.

Article 8 : Dispositions particulières.

La participation des candidats implique l'acceptation du présent règlement.

Le résultat des délibérations du jury ne peut pas donner lieu à contestation.

Les candidats non retenus ne peuvent se prévaloir d'aucune indemnité. Aucune réclamation ne sera admise, notamment en cas de report ou d'annulation.

Signature du candidat avec nom et prénom